

## La Grille de progression des écoles efficaces suscite des réactions positives à la CSBE

**Saint-Georges, le 8 décembre 2016** – La *Grille de progression des écoles efficaces*, qui est utilisée depuis peu au sein des écoles de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, a suscité de façon générale des réactions positives dans cette commission scolaire.

C'est le cas notamment de plusieurs parents, qui sont satisfaits de voir que la CSBE et ses écoles y réaffirment leur foi dans la réussite de chaque élève et initient des actions en ce sens.

Plusieurs enseignants se réjouissent par ailleurs qu'on y reconnaisse l'importance de leur travail et ils y voient l'occasion d'une collaboration fructueuse avec leurs pairs et toute l'équipe-école, pour favoriser la réussite des élèves.

La nouvelle approche a cependant fait l'objet de critiques dans les médias de la part de syndicats d'enseignants, dont celui de la Chaudière, qui lui reprochent d'inciter les enseignants à ne pas couvrir l'ensemble du programme pour se concentrer sur les questions d'examens, de façon à améliorer les résultats.

### **S'assurer que l'essentiel soit vu**

La CSBE affirme plutôt que l'utilisation de la *Grille de progression des écoles efficaces* vise à s'assurer que les éléments essentiels du programme seront vus, et que la progression des apprentissages se fera de la façon prescrite par le ministère de l'Éducation.

Inspirée de l'expérience ontarienne, dont les résultats sont enviables, cette grille suggère notamment aux enseignants d'une école de collaborer ensemble pour faire ressortir quels sont les éléments essentiels du programme qu'ils enseignent. On leur demande aussi d'établir en quelle année sera enseigné chacun de ces éléments, en se basant sur le guide de progression des apprentissages du ministère.

« Dans toutes les matières, il y a des éléments qui sont essentiels et d'autres moins importants. Il arrive par exemple, qu'un enseignant soit enthousiasmé par une partie du programme et lui consacre beaucoup de temps, au risque d'en manquer par la suite », explique la directrice des Services éducatifs de la CSBE, Mme Suzie Lucas. Selon elle, le travail de priorisation fait par un groupe d'enseignants sera aussi utile pour guider celles et ceux qui arrivent dans le métier.

Elle insiste aussi sur l'importance de déterminer en quelle année chaque savoir essentiel doit être enseigné. On évite ainsi qu'un élève qui n'a pas le même enseignant deux années de suite manque une partie du programme ou à l'inverse, qu'il reçoive un enseignement en double. « Nous ne voulons pas empêcher les enseignants de couvrir l'ensemble du programme, bien au contraire, mais nous leur donnons des moyens pour qu'ils puissent bien doser leurs efforts », explique-t-elle. « Évidemment, si les points essentiels de la matière sont bien couverts et que les examens portent sur les points essentiels, cela entraînera normalement de bons résultats pour les élèves et c'est une bonne chose ».





Quant au directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, il croit que de demander aux enseignants de collaborer pour établir certaines façons de faire est une bonne façon de favoriser les meilleures pratiques tout en respectant leur autonomie professionnelle. « La recherche nous indique que les facteurs reliés à l'enseignant sont ceux qui ont le plus d'influence sur le succès des élèves. Alors, il est tout à fait normal que les commissions scolaires et les directions d'école s'y intéressent et veuillent s'assurer de la qualité de l'enseignement dans leurs établissements. C'est ce que nous faisons, en nous basant sur les expériences vécues ailleurs et sur les données probantes issues de la recherche », dit-il.

-30-

Source :  
Jacques Légaré  
Conseiller en communication  
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin  
Tél. : 418 228-5541, poste 2694  
[jacques.legare@csbe.qc.ca](mailto:jacques.legare@csbe.qc.ca)

UNE PASSION  
POUR  
L'ÉDUCATION

